

Nom du produit : GIVRANT **Date de création/révision :** 09.11.11 Version : 1.0
Ref.Nr.: BDS000766_2_20111109 **Remplace :** AB38480

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

GIVRANT
Aérosol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Agent réfrigérant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 Zele
Belgium
Tel.: +32(0)52/45.60.11
Fax.: +32(0)52/45.00.34
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Asemanrinne 13, 08500 Lohja	+358/(19)32.921	+358/(19)383.676
CRC Industries France	6, avenue du marais, B.P. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Kryptongatan 14, 431 53 Mölndal	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0 825 812 822

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 32 36 36

PARIS: 01 40 05 48 48

RENNES: 02 99 59 22 22

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47



Nom du produit : GIVRANT
 Ref.Nr.: BDS000766_2_20111109
 Date de création/révision : 09.11.11 Version : 1.0
 Remplace : AB38480

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

Santé: non-classifié
 Physique: non-classifié
 Environnement: non-classifié

2.2. Éléments d'étiquetage

Phrases de conseils de prudence (S):

S2: Conserver hors de la portée des enfants.
 S23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
 S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Dispositions particulières concernant l'étiquetage:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Éléments supplémentaires d'étiquetage suivant la directive relatives aux générateurs d'aérosols 75/324/CEE:

Réceptacle sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

2.3. Autres dangers

Contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure.
 Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
tetrafluoroethane	811-97-2	212-377-0	75-100	-	-	B
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	204-065-8	1-5	F+	12	A
Explication des notes						
A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne						
B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale						



Nom du produit : GIVRANT **Date de création/révision :** 09.11.11 Version : 1.0
Ref.Nr.: BDS000766_2_20111109 **Remplace :** AB38480

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
oxyde de diméthyle; éther méthylique		115-10-6	204-065-8	1-5	Flam. Gas 1, Press. Gas	H220	A
Explication des notes							
A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne							

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Faire appel à un médecin immédiatement
Contact avec la peau : En cas de contact avec le liquide, refroidir les parties atteintes avec de l'eau, ensuite enlever soigneusement les vêtements et laver avec du savon et de l'eau
 Consulter un médecin
Inhalation : Air frais, tenir calme et au chaud.
Ingestion : Il ne se produira probablement pas d'ingestion

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation : L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion : Il ne se produira probablement pas d'ingestion
Contact avec la peau : Contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure.
Contact avec les yeux : Contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales : En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (Si possible lui montrer l'étiquette)
 Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.
 Forme des produits de décomposition dangereux
 CO, CO2
 HF peut se former en cas d'incendie

5.3. Conseils aux pompiers



Nom du produit :	GIVRANT	Date de création/révision :	09.11.11 Version : 1.0
Ref.Nr.:	BDS000766_2_20111109	Remplace :	AB38480

Refroidir le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Permettre l'évaporation du produit

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent.
Ne pas percer ou brûler les aérosols, même après usage.
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.
Assurer une ventilation adéquate
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Réceptacle sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
Stocker dans un endroit bien ventilé.
Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent réfrigérant

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle



Nom du produit : GIVRANT
 Ref.Nr.: BDS000766_2_20111109
 Date de création/révision : 09.11.11 Version : 1.0
 Remplace : AB38480

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
tetrafluoroethane	811-97-2	VME	1000 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate
 Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition

Protection individuelle : Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit
 Assurer une ventilation adéquate

inhalation : En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

la peau et les mains : Porter des gants

les yeux : Porter des lunettes.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : état physique : Gaz liquifié.

couleur : Incolore.

odeur : Sans odeur.

pH : Non applicable.

Point/intervalle d'ébullition : Non connu.

Point d'éclair : Aucun(e)

Vitesse d'évaporation : Non connu.

Limites d'explosion : limite supérieure : Non connu.

limite inférieure : Non connu.

Pression de vapeur : Non connu.

Densité relative : 1.165 g/cm³ (@ 20°C).

Hydrosolubilité : Partiellement soluble dans l'eau

Auto-inflammabilité : > 200 °C

Viscosité : Non connu.

9.2. Autres informations



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit : GIVRANT
Ref.Nr.: BDS000766_2_20111109
Date de création/révision : 09.11.11 Version : 1.0
Remplace : AB38480

COV: 1165 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangeuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangeuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4. Conditions à éviter

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

HF peut se former en cas d'incendie

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation : L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements

Ingestion : Il ne se produira probablement pas d'ingestion

Contact avec la peau : Contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure.

Contact avec les yeux : Contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure.

Donnés toxologiques :

Pas de renseignements disponibles



Nom du produit : GIVRANT
Ref.Nr.: BDS000766_2_20111109
Date de création/révision : 09.11.11 Version : 1.0
Remplace : AB38480

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

non-classifié

Donnés ecotoxologiques:

Pas de renseignements disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit :	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
Emballage contaminé :	La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1950



Nom du produit : GIVRANT Date de création/révision : 09.11.11 Version : 1.0
Ref.Nr.: BDS000766_2_20111109 Remplace : AB38480

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AEROSOLS, non inflammable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.2
ADR/RID - Code de classification:5A

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non
IMDG - Marine pollutant: No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (E)
IMDG - Ems: F-D,S-U
IATA/ICAO - PAX: 203
IATA/ICAO - CAO 203

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.
Dir. 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

15.2. Évaluation de la sécurité chimique



Nom du produit :	GIVRANT	Date de création/révision :	09.11.11 Version : 1.0
Ref.Nr.:	BDS000766_2_20111109	Remplace :	AB38480

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des phrase de risques: R12: Extrêmement inflammable.

*Explication des mentions de danger: H220 : Gaz extrêmement inflammable.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

